



Pour les communes et l'aménagement du territoire

Relier les personnes et les territoires, le défi que se fixe le Conseil départemental du Gard qui reste, avant tout, l'acteur majeur de proximité sur les sujets structurants pour le Gard.

Publié le 16/09/2024 - Mise à jour le 30/10/2024



Conseil départemental du Gard

Lundi au vendredi de 9 heures à 13 heures et de 14 heures à 17 heures.

3 rue Guillemette - 30044 Nîmes Cedex 9

04 66 76 76 76